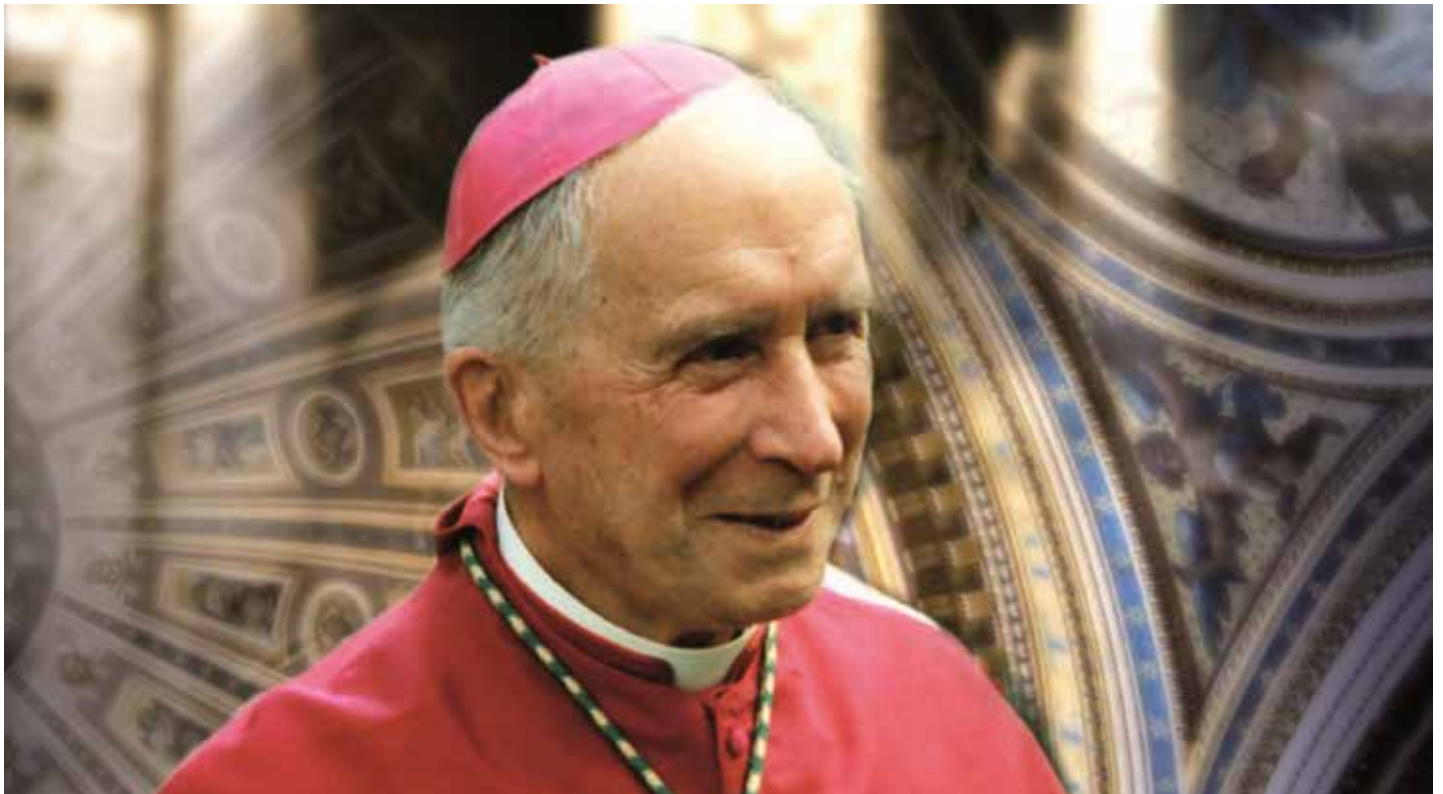




50 ans déjà. La déclaration du 21 novembre 1974 de Mgr Lefebvre



A l'occasion du 50^e anniversaire de la **Déclaration de Mgr Lefebvre** nous vous proposons dans les lignes qui suivent quelques réflexions qui vous permettront, en la replaçant dans son contexte, d'en avoir une meilleure compréhension.

Le 1^{er} novembre 1970, Mgr Lefebvre avait obtenu de l'évêque de Fribourg, Mgr Charrière, l'approbation officielle de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Cependant parmi les autorités romaines certains y voyaient une rébellion contre le pape, puisque Mgr Lefebvre refusait, dans son séminaire, le nouveau rite de la messe

promulgué par le Pape Paul VI et s'opposait à différentes tendances libérales issues du dernier Concile.

En 1974, deux prélats belges, Mgr Descamps et Mgr Onclin, se rendirent au séminaire d'Ecône pour une visite apostolique. Ils interrogèrent les professeurs et une sélection de séminaristes sur les études, l'esprit du séminaire, etc. Or, les propos de ces deux prélats scandalisèrent les séminaristes : selon les visiteurs, l'obligation du célibat sacerdotal tomberait bientôt ou du moins il serait bientôt à l'ordre du jour de le supprimer, la résurrection corporelle du Christ ne serait pas si sûre. Ils quittèrent le sémi-

naire sans établir de procès-verbal, contrevenant ainsi à l'usage établi.

Tout cela a fortement indigné Mgr Lefebvre qui devait se rendre à Albano-Laziale, près de Rome le 16 novembre, trois jours seulement après le départ des deux ecclésiastiques. Il y commencera quelque temps après, le 21 novembre, la rédaction de la fameuse déclaration qu'il achèvera à son retour à Ecône, où il l'a lue, une fois achevée, le 2 décembre, aux séminaristes. Cette déclaration n'était pas tout d'abord destinée au public, mais plutôt réservée aux membres de la Fraternité. Elle a été rendue publique par un prêtre proche de la Frater-

nité, sans que Monseigneur en fut averti au préalable, et a été aussitôt perçue comme une déclaration de guerre s'opposant à l'esprit du Concile. Ce qui entraîna une forte réaction de la part des autorités romaines.

Il importe, en la lisant, de bien comprendre l'esprit de cette déclaration. Certains ont prétendu que Mgr Lefebvre y ferait la distinction entre deux Églises : la vraie Église, à laquelle nous appartiendrions, et une Église officielle, que nous rejeterions. Ce n'est pas du tout le cas. Le prélat parle d'une seule et même Église, mais de deux principes aux seins de celle-ci qui se contredisent. Il évoque l'Église de toujours, garante de la Foi, à laquelle il est attaché de tout son cœur et pour laquelle il a œuvré toute sa vie. Mais en même temps, il met en évidence des tendances au sein de cette même Église qui mènent à l'erreur et qui représentent un grand danger. Il met en garde contre cela de manière très claire et rappelle que le salut de l'Église consiste à revenir à sa tradition ou à y rester fidèle.

Il serait tout aussi faux de voir dans cette déclaration un esprit protestant qui place le propre jugement de l'archevêque au-dessus de celui de l'Église. On l'a constamment objecté à Mgr Lefebvre : « Comment peut-on défendre le pape si l'on attaque le pape ? » Mgr Lefebvre n'a jamais attaqué la papauté, mais les erreurs contenues dans le Concile. Et il ne s'en est jamais remis à sa propre autorité, mais toujours à celle de la Tradition.

Cette déclaration reste d'une clarté exceptionnelle et n'a, après 50 ans, rien perdu ni de son sens, ni de son importance. Elle montre sans ambiguïté les grands défis auxquels sont confrontés aujourd'hui notre Fraternité et la Sainte Église. Nous devons en être infiniment reconnaissants à Mgr Lefebvre.

ABBÉ JEAN-JACQUES UDRESSY+

La déclaration du 21 novembre 1974

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles.

« S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-même ou un ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » (Ga 1, 8)

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église. On ne peut modifier profondément la « lex orandi » sans modifier la « lex credendi ». À messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Église charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit. La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme. C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la sainte Église catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle. Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église catholique et romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les « fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto ». Amen.

+ MARCEL LEFEBVRE

Albano, en la fête de la Présentation de la Vierge Marie

VIE DE NOS COMMUNAUTÉS

• PRIEURÉ DU SACRÉ-CŒUR ROUTE DES LACS 25 - 3960 SIERRE

Le **dimanche**, chapelet récité à 7h30 avant la messe chantée de 8h00.

Le **premier vendredi** du mois, heure sainte à 17h00 et messe à 18h00.

Le **premier samedi** du mois, heure sainte à 17h00 et messe à 18h00.

Le **jeudi**, chapelet récité devant le Très Saint Sacrement à 17h15.

• CHAPELLE DE LA STE-FAMILLE R. DE LA BOURGEOISIE 9 - 1950 SION

Le **dimanche**, chapelet récité à 9h00 avant la grand-messe de 9h30.

Le **vendredi**, heure sainte à 17h00 avec chapelet à 17h15.

Les autres jours, chapelet à 17h15 avant la messe du soir.

Jeunesse du Christ-Roi (JCR) : réunion bimensuelle.

Croisade Eucharistique : réunion mensuelle (salle paroissiale).

Cercle des mamans : réunion mensuelle (hors vacances scolaires), le 3^e jeudi à 20h15 (salle paroissiale).

Légion de Marie : réunion tous les mardis (hors vacances scolaires) à 18h45 (salle paroissiale).

• ECOLE FLEURS DE MAI R. DU RAFFORT 24 - 1908 RIDDES

Le **jeudi**, messe à 8h30 à Ecône.

Catéchisme : le mercredi de 14h30 à 15h30. *Rens: abbé François KERIVZIC à Ecône (tél. 027 305 10 80).*

Catéchisme pour adultes débutants. Les cours ont lieu tous les lundis, de 18h15 à 19h15. *Rens. : abbé Vincent d'André à Ecône (tél. 027 305 10 89).*

Catéchisme pour adolescents : les cours ont lieu les vendredis (hors vacances scolaires) à 19h30.

Atelier de dessin et de peinture : Prendre contact avec l'abbé Berteaux.

Annonces

- **Croisade Eucharistique** : le 1^{er} déc. après la messe de 9h30.
- **Prière des mamans pour les vocations** : le 1^{er} déc. après la messe de 9h30.
- **Cercle des mamans** (3^e jeudi du mois) : 19 déc. à 20h15.
- **Messe matinière à Sion** : tous les mardis à 6h15, sauf avis contraire,
- **Réunion du Tiers Ordre de la Fraternité** : 14 déc. à 20h à la chapelle de la Ste-Famille à Sion.

A noter dans vos agendas

- **Dimanche 1^{er} décembre** à Sion après la messe de 9h30 : vente au profit du Carmel de Chexbres
- **Samedi 7 décembre** : En la chapelle de la Sainte Famille à Sion : **Oui à l'enfant** : chapelet récité devant le TSS à 15 heures. Ce jour-là **Saint-Nicolas** attendra les enfants à la salle paroissiale à partir de 16 h.
- **Dimanche 8 décembre** : Fête de l'Immaculée Conception de la T.S. Vierge Marie. Fête d'obligation. Après la messe de 18 heures à Sion : Procession aux flambeaux. Ce même jour, après la messe de

9h30 Vente de gâteaux et autres au profit de l'école des dominicaines de Crescia.

- **Mardi 24 décembre** : En raison de la Vigile de Noël, il n'y aura pas de messe à Sion à 18h.
- **Après la messe de minuit**, nous vous attendons pour un moment convivial à la salle paroissiale
- **Jeudi 26 décembre**, au prieuré de Sierre, de la messe du matin jusqu'à 16h : **Adoration perpétuelle de la FSSPX**, aux intentions suivantes : La victoire sur les ennemis extérieurs et intérieurs de l'Église ; la conversion de Rome et des évêques ; la sanctification des prêtres et des séminaristes ; l'éveil de nombreuses vocations.
- **Dimanche 31 déc.** : Chant du *Te Deum* après les messes. Indulgence plénière aux conditions habituelles.



L'Adoration des Mages, 1303-1305, de Giotto. Fresque, Padoue (Italie)

QUETES EN FAVEUR DE L'ÉCOLE FLEURS DE MAI

Novembre 2024

Sion 1'591.02 / Sierre 371.05

Soyez vivement remerciés

Pour aider le prieuré

Association du Sacré-Cœur
Route des Lacs 25 / 3960 Sierre
IBAN : CH96 0026 8268 HI10 1962 1

CONTACTS

Pour prendre contact ou rendez-vous avec un prêtre, vous avez la possibilité d'appeler au prieuré ou encore sur sa ligne fixe directe ; les prêtres ont également une adresse email à laquelle ils peuvent être joints directement :

- | | | | |
|-----------------------------|--------------------|-------|---------------------------|
| • Prieuré du Sacré-Cœur | tél. 027 455 53 22 | email | sierre@fsspx.ch |
| • abbé Alain-Marc Nély | tél. 027 558 95 02 | email | a.nely@fsspx.email |
| • abbé Jean-Jacques Udressy | tél. 027 558 97 68 | email | jj.udressy@fsspx.email |
| • abbé Olivier Berteaux | tél. 027 558 97 46 | email | o.berteaux@fsspx.email |
| • abbé Claude Pellouchoud | tél. 027 558 91 49 | email | c.pellouchoud@fsspx.email |

Honoraires des messes : une messe 20.- francs / une neuvaine 200.- francs / un trentain 800.- francs

CALENDRIER DES MESSES POUR DÉCEMBRE 2024

		Sion	Sierre
Dim	1	09h30 18h00	08h00
1^{er} dimanche de l'Avent, 1^e cl.			
	<i>Quête en faveur de l'école Fleurs de Mai</i> <i>Prière des mamans pour les vocations et croisade eucharistique après la messe</i>		
Lun	2	18h00	06h45
Mar	3	18h00	06h45
Mer	4	18h00	06h45
Jeu	5	07h45	18h00
Ven	6	18h00	18h00
Saint Nicolas, évêque et confesseur, 3 ^e cl. – Mm. de la férie <i>Premier vendredi du mois</i>			
Sam	7	07h45	18h00
Saint Ambroise, évêque, confesseur et docteur, 3 ^e cl. – Mm. de la férie <i>Premier samedi du mois</i>			
Dim	8	09h30 18h00	08h00
IMMACULEE CONCEPTION DE LA TRES SAINTE VIERGE, 1^e cl.			
(Mm. du 2^{ème} dimanche de l'Avent) Fête d'obligation / Procession après la messe de 18 heures			
Lun	9	18h00	06h45
Mar	10	18h00	06h45
Mer	11	18h00	06h45
Jeu	12	07h45	18h00
Ven	13	18h00	06h45
Sam	14	07h45	06h45
De la férie, 3 ^e cl.			
Dim	15	09h30 18h00	08h00
3^{ème} dimanche de l'Avent, 1^e cl.			
Lun	16	18h00	06h45
Mar	17	18h00	06h45
Mer	18	18h00	06h45
Jeu	19	07h45	18h00
Ven	20	18h00	06h45
Sam	21	07h45	06h45
Saint Thomas, apôtre, 2 ^e cl. – Mm. du samedi des Quatre-Temps de l'Avent			
Dim	22	09h30 18h00	08h00
4^{ème} dimanche de l'Avent, 1^e cl.			
Lun	23	18h00	06h45
Mar	24	07h45	06h45
VIGILE DE LA NATIVITE, 1^e cl.			
Mer	25	00h00 08h15 09h30	07h15 08h00
NATIVITE DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST, 1^e cl. Fête d'obligation			
Jeu	26	07h45	08h00
Saint Etienne, premier martyr, 2 ^e cl - Mm. de l'Octave de Noël. Adoration perpétuelle à Sierre : exposition du T.S. Sacrement après la messe du matin jusqu'à 16h00			
Ven	27	18h00	06h45
Sam	28	07h45	06h45
Saint Jean, apôtre et évangéliste, 2 ^e cl. Mm. De l'Octave de Noël			
Les saints Innocents, martyrs, 2 ^e cl. – Mm. de l'Octave de Noël			
Dim	29	09h30 18h00	08h00
Dimanche dans l'Octave de Noël, 2^e cl.			
Lun	30	18h00	06h45
Mar	31	18h00	06h45
Dans l'Octave de Noël, 2 ^e cl. – Mm. de saint Sylvestre 1 ^{er} , pape et confesseur <i>Chant du Te Deum après les messes</i>			